

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le 22/12/2022

5LO~

ID: 015-241500230-20221215-DEL_2022_136-DE

Extrait du registre des délibérations

Le Conseil Communautaire, convoqué le 9 décembre 2022, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **15 décembre 2022** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 46

Nombre de conseillers présentés : 17

Nombre de conseillers absents à la séance : 5

Nombre de conseillers suppléés : 1

ETAIENT PRÉSENTS:

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Elisa BASTIDE, Jamal BELAIDI, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMMET, Nadine BRUEL, Philippe COUDERC, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Marie-Jeanne PETERS, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Philippe SENAUD, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Jean-Luc LENTIER (représenté par Isabelle LANTUEJOUL), Nathalie GARDES (représentée par Michel BAISSAC), Alain COUDON (représenté par Pierre MATHONIER), Catherine AMALRIC (représentée par Géraud DELPUECH), Jean-François BARRIER (représenté par Louis ESTEVES), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Thierry CRUEGHE (représenté par Jean-Louis VIDAL), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Philippe FABRE (représentée par Philippe MAURS), Claudine FLEY (représentée par Charly DELAMAIDE), Mireille LABORIE (représentée par Christian FRICOT), Sylvie LACHAIZE (représentée par Jamal BELAIDI), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Bernard BERTHELIER), Valérie RUEDA (représentée par Philippe COUDERC), Frédéric SERAGER (représentée par Magali MAUREL)

ETAIENT ABSENT(E)S:

Yves ALEXANDRE, Christelle CHASTEL, Michel COSNIER, Chloé MOLES, Guy SENAUD

Madame Elisa BASTIDE a été élue secrétaire de séance.

N° DEL_2022_136: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE SEBA 15 AU TITRE DE L'ANNÉE 2021 Rapporteur: Monsieur Christophe PESTRINAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les organes délibérants des Collectivités Territoriales et de leurs groupements, actionnaires d'une Société d'Économie Mixte locale, se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration et au Conseil de Surveillance de ladite société. Ce rapport porte notamment sur les modifications des statuts de ladite société et, plus généralement, sur ses activités, sa gestion et ses projets.

Ledit rapport établi par le Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte SEBA 15 concernant l'année civile 2021 est joint en annexe à la présente délibération et ainsi porté à la connaissance des membres du Conseil Communautaire avant d'être présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de prendre acte du rapport sur la situation de la Société d'Économie Mixte SEBA 15 au

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le 22/12/2022



ID: 015-241500230-20221215-DEL_2022_136-DE

titre de l'année 2021.

Il est rappelé que Mesdames Bernadette GINEZ, Isabelle LANTUEJOUL et Messieurs Christophe PESTRINAUX, Pierre MATHONIER, Alain COUDON représenté par Pierre MATHONIER, Bernard BERTHELIER sont les représentants en exercice au sein du Conseil d'Administration de différentes collectivités actionnaires de la SEM et que Monsieur Christophe PESTRINAUX en est le Président.

Au registre sont les signatures, Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.